



ROTARY CLUB SAINT MALO - DINARD

District 1650

Année 2009 - 2010

Bulletins n° 53

Page n°2 sur 2

Lundi 14 Juin 2010

Martina nous retrace ensuite les différentes étapes de l'Europe :

- Bilan de la 2d guerre mondiale
- 18 avril 1951 : signature à Paris du traité instituant la communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA)... notamment pour mieux maîtriser, en Allemagne, l'utilisation des matières premières nécessaires aux armes (acier...)
- 1973 : l'Europe passe de 6 à 9 pays
- 1981 : + la Grèce
- 1986 : nous passons de 10 à 12 (+ l'Espagne et le Portugal)
- 3 oct 90 : réunification de l'Allemagne
- 1991 : Traité de Maastricht, élément moteur et moment clef du démarrage de la monnaie Euro. (L'Europe est alors une union européenne et non plus une communauté)
- 1995 : nous passons de 12 à 15 (+ pays scandinaves)
- 1^{er} janvier 2002 : passage à la monnaie Euro.
- 2004 : passage de 15 à 25
- Constitution européenne : 2 pays l'ont rejetée : la France et les Pays Bas
- 2007 : nous passons de 25 à 27 (+ Bulgarie et Roumanie) pour un accès stratégique au gaz et au pétrole grâce à la mer noire

Les pays candidats :

2 pays sont candidats : la Turquie (1986) et la Croatie. Pour cela il faut déposer un dossier (cahier des charges) puis ~10 ans d'études et de réflexion sont nécessaires à Bruxelles pour les autoriser à pouvoir entrer dans l'Europe.

Les engagements de chaque pays membre :

Les pays membres s'engagent :

- A avoir un déficit inférieur ou égal à 3% du PIB
- Et qu'il soit inférieur à 60% de la dette

Il n'y a pas de contrôle de ces chiffres qui sont fournis, de bonne foi, par chaque pays à Bruxelles, d'où le problème récent avec la Grèce.

Budget :

Les recettes de l'Europe : 1,24% du revenu national brut de chaque pays (ce % n'a pas évolué depuis 50 ans)

Le budget européen est de 248Milliards d'euros

,A titre d'exemple, l'UE investit 618 millions d'euros en Bretagne (d'ici 2013)

Pour rappel, le premier financement a été la 4 voies.. puis le TGV Paris- Brest...

Martina nous explique ensuite le fonctionnement des institutions :

- Conseil des ministres
- Conseil européen
- Commission européenne
- Parlement européen
- Cour de justice

Après de nombreuses questions, nous passons ensuite au dîner.

Merci à Martina et en espérant que le secrétaire n'aura pas fait d'erreur dans son résumé !